

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 05/12/2024 - 25016 - 2011 B 00363 - 412 276 008 - HOLDING ERIC SAUVAGE

NATHALIE BAILLEUX  
SÉBASTIEN SOTTIAU  
LUC VANDENBEUCK

**SARL HOLDING ERIC SAUVAGE**  
435, rue de Marquette  
ZAC du Moulin  
59118 WAMBRECHIES

**RCS Lille Métropole 412 276 008**  
**Capital 857 526 €**

**Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation  
de la SARL HOLDING ERIC SAUVAGE  
en société par actions simplifiée**

**Assemblée générale du 16 décembre 2024**

Aux associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision unanime des associés en date du 17 octobre 2024 nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages à partir d'une situation comptable établie au 31/12/2023 les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Marcq-en-Barœul, le 29 novembre 2024  
Commissaire à la transformation,  
BMD Associés SAS  
Représentée par Nathalie BAILLEUX

